

CIRCULAIRE N° 26 DU 14 MAI 2020

Aux Président(e)s des Ligues pour transmission aux Président(e)s des CRM et des CR Running
Président(e)s des Comités Départementaux pour transmission aux Président(e)s des CD Marche et des CD Running

De Jean-Marie BELLICINI
Michel HUERTAS
Dominique PLEE

Copie Comité Directeur
Souad ROCHDI
Patrice GERGES

OBJET : DEMANDE DE LABEL MARCHE NORDIQUE COMPETITION

Chers Amis,

Dans le contexte de crise sanitaire que nous traversons, la date limite des inscriptions pour les demandes de labels Marche Nordique Compétition initialement fixée au 31 mai 2020 est reportée au **30 juin 2020**.

Par ailleurs, nous vous prions de bien vouloir respecter les codes suivants pour l'inscription sur Calorg (voir document ci-dessous) :

- Marche Nordique Compétition Circuit labellisée (MNCC) → **Code 013**
- Marche Nordique Compétition Nature labellisée (MNCN) → **Code 010**
- Epreuves de Marche Nordique **non compétitive** (virées, initiation...) → **Code 009**

Votre attention est attirée sur le fait que ce report implique **qu'aucune demande ne sera acceptée au-delà du 30 juin prochain**.

Nous vous rappelons que tous les paiements des labels se font directement auprès de votre Ligue : aucun chèque ne sera accepté par la FFA.

Avec nos cordiales amitiés sportives,

Jean-Marie BELLICINI
SECRETAIRE GENERAL

Michel HUERTAS
VICE-PRESIDENT AU RUNNING
PRESIDENT DE LA CNR

Dominique PLEE
PRESIDENT DE LA CNM

INSCRIPTION & CODIFICATION sous CALORG

Lors de manifestation, toutes les marches nordiques qu'elles soient non compétitives ou compétitives, les virées nordiques ainsi que les initiations à la marche nordique doivent être enregistrées sur CALORG et codifiées de la manière suivante :

009
MARCHE NORDIQUE NON COMPÉTITIVE
INITIATION À LA MARCHÉ NORDIQUE

010
MARCHE NORDIQUE COMPETITION NATURE LABELLISÉE
MNCN

013
MARCHE NORDIQUE COMPETITION CIRCUIT LABELLISÉE
MNCC

- Pour obtenir le label Régional il faudra au préalable que l'épreuve soit audité à l'année N-1 par un officiel fédéral
- La validation des épreuves à label Régional s'effectue dans un premier temps par la CRM ensuite par la CNM et sous conditions du respect du règlement de la Marche Nordique Compétition ainsi que du cahier des charges des épreuves à label

Documents de références : https://www.athle.fr/asp.net/main.pdf/pdf.aspx?path=/pdf/docifs/guide_LABEL_MARCHE_NORDIQUE.pdf

**MARCHE NORDIQUE
COMPÉTITION**

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ATHLÉTISME